



Travaux
Nouvelle passerelle au port de plaisance
P.5



Education
Des effectifs en hausse
P.14



Patrimoine
À la découverte de Sainte-Catherine
P.19

moissac **MAG**

Le magazine d'information N° 24 - Octobre 2014

Dossier P.9 à 12

citoyenneté

Vos élus référents par quartier



Communauté de Communes de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
scellée sur le LRM et publiée le 10/10/14

Grands Sites
de Midi-Pyrénées



Appel au Civisme

Tri des déchets : ce qu'il faut respecter

Si recycler ses déchets est devenu une évidence, la pratique du tri s'avère moins naturelle. Pour contribuer à la protection de notre environnement, chacun d'entre nous doit se comporter en citoyen responsable et respecter les consignes de ramassage et de tri.

→ Rappel 1

La Communauté de communes a équipé une partie de la population de Moissac de bacs individuels de collecte, dans le but d'améliorer considérablement le tri sélectif. Sont concernés tous les riverains des quartiers péri-urbains, découpés en quatre zones :

- Sarlac/Cadossang,
- Saint-Benoit,
- Saint Germain/la Mégère,
- Moissac Nord.

Dans ces quartiers, deux bacs ont été distribués auprès des particuliers :

- un bac à couvercle marron pour les déchets ménagers, collecté une fois/semaine ;
- un bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables, collecté tous les 15 jours.

Les quartiers du centre-ville et du Brésidou ne sont pas concernés par ce type de collecte où le ramassage se fait toujours en porte à porte avec les sacs noirs et jaunes. Les quartiers périphériques, en haut des coteaux et de la Madeleine, bénéficient de bac de regroupement collectif où l'usager doit déposer ses sacs de collecte.



■ Trop de sacs poubelles jonchent encore les rues du centre-ville en dehors des lieux de collecte : soyons tous respectueux !

La distribution des sacs noirs et jaunes se fait chaque année en février au Centre Culturel. En dehors de ces dates, les nouveaux arrivants peuvent se les procurer dès leur installation, sur présentation d'un justificatif de domicile récent, auprès des services techniques de la Mairie.

Les bacs et les sacs doivent être sortis au plus près de l'heure de collecte. Les bacs doivent être retirés de la voie publique juste après.

Les bacs et les sacs jaunes sont destinés à recueillir plastique, emballages métalliques, cartons, papiers. Les noirs, les déchets ménagers.

La collecte d'encombrants se réalise en porte à porte et sur rendez-vous. Contactez-le : 05 63 31 51 45

La déchetterie, service gratuit, est réservée aux habitants de la Communauté de Communes sur présentation d'un justificatif de domicile. Elle est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le lundi de 14h à 17h. Elle reçoit tous les déchets ménagers occasionnels, d'emballage et dangereux.

Pour toutes informations : 05 63 05 02 61.

Enfin, n'oubliez que vous pouvez aussi pratiquer le compostage que vous ayez un jardin ou que vous résidiez dans un appartement.



Les cartes et les calendriers de secteurs de collecte des déchets en bacs individuels ou en sacs, le guide de la prévention et du tri des déchets et celui du tri pour le verre (bouteille, pot et flacon bien vidés, sans bouchon ni couvercle), peuvent être retirés à l'accueil de la Mairie ou téléchargés sur le site :

www.moissac.fr

**Une question sur le tri, le recyclage ou les collectes ?
Appelez le Service Environnement de la Communauté
de Communes : 05 63 32 78 16**

→ Rappel 2

En centre-ville, la collecte se fait à partir de 6h45. Les sacs doivent être sortis à compter de 18h, la veille du ramassage où le matin avant 6h45. Le Lundi et le Vendredi : on ramasse les ordures ménagères ; le Mercredi : le recyclable et le mardi : les végétaux.

La propreté nous concerne tous

Le fait de déposer, déverser, abandonner ou jeter des ordures de quelque nature qu'elle soit, sur la voie publique, hors emplacements désignés à cet effet ou hors horaires et jours de collecte est passible d'une amende contraventionnelle de 35€ à 1 500€. De même, le fait d'uriner dans un lieu public est passible d'une amende de 35€. Quant aux déjections d'animaux domestiques laissées sur la voie publique, le propriétaire encourt une amende pouvant aller de 38€ à 450€.





ÉDITO

Jean-Michel Henryot
Maire de Moissac

Depuis six mois votre nouvelle équipe municipale est en place.

Sans relâche, tout le monde est au travail.

Les adjoints assument leurs fonctions avec détermination et efficacité.

Le Maire est tous les jours à l'ouvrage.

Certaines de nos propositions sont déjà en cours de réalisation.

Au quotidien la gestion des dossiers en cours se poursuit, la rentrée scolaire, notamment, s'est passée dans les meilleures conditions, les fêtes du chasselas ont été un succès.

De nombreux Moissagais, à leur demande, ont été reçus par le Maire ou ses adjoints : particuliers, entreprises, commerçants, associations tous ont pu exposer leurs préoccupations ou évoquer leurs projets.

Chaque fois que cela était possible nous avons répondu présents et participé à un nombre important de manifestations afin d'aller au-devant de tous.

Les contacts avec les autorités publiques d'état ou territoriales ont permis de défendre les intérêts de notre ville. La réorganisation de l'administration municipale est lancée, pour un meilleur service aux moissagais grâce à des employés communaux mieux organisés et mieux considérés.

Toutes les bonnes volontés sont mobilisées.

La remise en route de l'intercommunalité est en cours :

- mutualiser les services avec une direction identifiée par un Directeur Général des Services dédié ;

- organiser les commissions de travail en fonction des compétences actuelles et futures.

La volonté de tous les élus est là et nous avançons avec détermination.

Dans le contexte des réformes territoriales en cours l'intercommunalité est une opportunité incontournable pour le développement et la prospérité de nos communes.

Pour tout ce que nous avons à réaliser il faut du temps pour concilier action et réflexion.

La tâche ne fait que commencer et nous sommes là pour l'assumer, comptez sur nous. ■

SOMMAIRE

moissac MAG - N°24 - Octobre 2014

2 | CIVISME

5 | TRAVAUX

- La voirie
- L'installation d'une nouvelle passerelle
- La future usine de l'eau

6-7 | VIE QUOTIDIENNE

- Un Scanner tout neuf pour l'hôpital
- Le Service d'Hospitalisation à Domicile
- Réaménagement des locaux de la Police Municipale
- Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat en centre-ville

8 | CADRE DE VIE

- Politique de la Ville

- Violences intrafamiliales
- Le service d'aides à domiciles

9-12 | CITOYENNETÉ

- Vos élus référents de quartiers
- Cahier central détachable*

13-16 | ÉDUCATION

- La rentrée scolaire
- Les rythmes scolaires
- La Cité Scolaire François Mitterrand
- Le Lycée Professionnel Agricole et Horticole

17 | SPORTS

- Le Boxing Club Moissagais
- Les prochains Trophées des Sports

- Le Rallye de l'Aviron Club Moissagais

18-19 | PATRIMOINE

- Moissac, Ville de justes parmi les Nations
- Les Journées d'études Moissac et Cluny
- L'ouverture de la chapelle Sainte Catherine

20 | TOURISME

- Le camping municipal

21-22 | AGENDA

23 | EXPRESSIONS DES GROUPES POLITIQUES



Les associations ont fait leur rentrée : sport, culture, humanitaire, social, caritatif, plus de 60 associations moissagaises étaient réunies à l'Uvarium. ■



« Chasselas et Terroirs en Fête » a mis en avant les savoir-faire et le travail des chassellatiers. Toutes les possibilités gastronomiques offertes par ce produit d'exception étaient déclinées pour le plus grand plaisir des yeux et des papilles. La tarte géante de 10 mètres d'envergure a ravi les gourmands. ■



Créé à l'occasion des Journées du Patrimoine par le Cabaret Kalinka, le spectacle « Itinérances » a attiré plus de 500 curieux en mêlant danse, cirque et théâtre. Les 11 artistes et leurs 120 costumes ont magnifié les statues et les sculptures romanes du cloître. ■



Comice agricole : bovins, ovins, caprins, volailles, matériel agricole, produits transformés... étaient à l'honneur. Elus et grand public sont venus en nombre apprécier les savoir-faire des éleveurs de Moissac et ses environs. ■



■ Une usine d'eau potable à la pointe de la technologie

La 1^{ère} pierre de la future usine de l'eau potable a été posée par Jean-Michel Henryot, Maire de Moissac et Président du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement Moissac-Lizac, (SIEPA), le 12 septembre. En réalité ce chantier a démarré en début d'année, il devrait être livré fin 2015.

En 2011, l'ancienne équipe municipale décide de doter Moissac et son bassin de vie d'une nouvelle structure afin de garantir, d'une part, la sécurité des consommateurs en produisant et en distribuant une eau de qualité en quantité suffisante, d'autre part, la continuité de production et de distribution 24h/24, 7j/7 avec deux ressources d'eau, le Tarn et le canal latéral à la Garonne, avec pour objectif plus de sécurité et un calage des ouvrages

de traitement garantissant le maintien de la production même en période de crue. Les travaux projetés consistent à prélever les eaux du Tarn ou du Canal, à acheminer ces eaux brutes jusqu'à l'usine de production, puis à les traiter et les distribuer. Le montant de l'opération s'élève à 5 200 000 €, financés à hauteur de 43% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, 7% par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne et 50% par le SIEPA.

■ Une nouvelle passerelle sur le Canal pour le Port de Plaisance

Positionnée à côté de l'écluse à l'entrée du port fluvial, la nouvelle passerelle s'intègre parfaitement dans le paysage.

L'ouvrage, dessiné par le cabinet d'architectes Capmas & Bonetto, a été construit par l'entreprise Constructions Saint-Eloi de Colomiers. Le coût global de l'opération s'élève à 150 000 € HT. Cet aménagement, nécessaire pour sécuriser le passage du canal, permettra de se rendre d'une rive à l'autre, en toute sécurité.



Respectant les normes d'accessibilité, la passerelle est équipée d'un léger plan incliné afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite. A l'avenir, des garde-corps, équipés d'un éclairage à LED pour la nuit, compléteront la structure métallique. Un aménagement paysager séparera la zone des plaisanciers de la voie réservée aux cycles et piétons.

Cette passerelle a pour vocation de désenclaver la zone nautique et de faciliter la liaison avec le centre-ville pour les plaisanciers et promeneurs du canal ainsi que les marcheurs et cyclistes de la Vélo Voie Verte. Les riverains des quartiers du Sarlac et du Maroc ainsi que les résidents de la maison de retraite, située le long du canal, pourront aussi se rendre beaucoup plus facilement vers l'Uvarium et les berges du Tarn. Enfin, la passerelle offre un nouveau point de vue sur l'environnement du port et le somptueux cadre des berges du Tarn. ■

Une usine intégrée à son environnement

Située au 69 avenue Jean-Jaurès, dans le quartier du Sarlac, toutes les dispositions ont été prises pour intégrer l'usine à son environnement proche. Afin de prévenir les nuisances sonores, les installations bruyantes bénéficieront d'une isolation phonique. Les façades, coté avenue, seront habillées d'une palissade bois végétalisée. Cette ligne harmonieuse cachera volontairement les ouvrages purement techniques. Les bâtiments administratifs seront mis en valeur. Ils inviteront les visiteurs à entrer sur le site.

Cette infrastructure aura la capacité de produire 1 825 000 m³ d'eau chaque année, acheminée par 3,5 Kms de canalisations enterrées. Elle alimentera en eau potable 12 000 personnes. Ces consommateurs devraient ainsi avoir l'agréable surprise de ne plus recevoir au robinet une eau calcaire, comme c'est plus ou moins le cas aujourd'hui. ■

■ Des efforts poursuivis sur la voirie urbaine

Les dernières interventions réalisées par les équipes techniques de la Ville sur la voirie communale concernent principalement :

- la rue du Coq, avec la démolition des trottoirs et du revêtement remplacés par la pose d'un nouvel enrobé et d'une bordure centrale et par la reprise des branchements d'eaux pluviales ;



- les allées de Brienne, avec la refonte des trottoirs et la pose d'un nouvel enrobé ;
- le square de la Libération, qui a bénéficié de nombreuses interventions dont principalement la reprise des trottoirs en béton coloré et la réfection totale du revêtement des chaussées ;
- l'avenue du Général Gras et la place Sainte-Blanche, concernées par des travaux de réfection des branchements d'eau potable et des trottoirs, refaits en béton gravillon lavé gris, côté impair pour l'instant car ils englobent de ce côté-ci la création d'une piste cyclable. Ces travaux sont toujours en cours de réalisation.

Ces quatre opérations ont nécessité un budget de 113 500 €. ■

Hospitalisation à Domicile : bénéficiaire de la même qualité de soins à son domicile qu'à l'hôpital

Comme son nom l'indique, l'HAD- Hospitalisation à Domicile - est une hospitalisation à part entière, avec des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés, 24h/24, 7jours/7, au domicile du patient ou en EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Sont concernés les patients, quel que soit leur âge, atteints de pathologies graves ou chroniques, évolutives ou instables, qui, en l'absence d'un tel service, seraient à l'hôpital. C'est donc une alternative à l'hospitalisation qui permet d'éviter une hospitalisation « traditionnelle » ou d'en raccourcir la durée. Elle ajoute à la sécurité des soins, le confort physique et psychique du domicile.

Le Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin-Moissac est équipé d'un service d'HAD très performant.

16 professionnels y travaillent : 2 médecins, 1 cadre de santé, 1 secrétaire médicale, 4 infirmières, 6 aides-soignantes, 1 psychologue, 1 assistante sociale.

L'HAD de Moissac a une autorisation de prise en charge de 30 lits sur un périmètre large, couvrant la moitié ouest du département ; l'autre partie étant prise en charge par l'HAD de Montauban.

L'admission en HAD est réalisée sur simple demande du médecin traitant ou du médecin spécialiste de l'hôpital ou de la clinique.



Un projet thérapeutique est alors élaboré. Le médecin traitant reste le pivot de la prise en charge. Il s'agit de la mise en œuvre d'un projet de soins personnalisé par une équipe pluridisciplinaire. L'équipe soignante de l'HAD intervient au domicile en collaboration avec les différents intervenants libéraux au libre choix du patient : infirmières libérales, kinésithérapeutes, orthophonistes rémunérés par le service.

Outre les soins médicaux et paramédicaux à domicile, le patient peut bénéficier d'une prise en charge psychologique et sociale.

Le patient ne fait pas l'avance des frais.

Les principaux modes de prise en charge sont : les pansements complexes et soins spécifiques, les soins de nursing lourds, la nutrition entérale et parentérale, la rééducation orthopédique et ou neurologique, les soins palliatifs.

Evidemment, lorsque le patient est stabilisé, l'HAD se retire, (c'est comme si le patient quittait l'hôpital), et laisse la main au personnel libéral. L'HAD est un mode de prise en charge encore insuffisamment connu qui permet au patient de garder son rythme de vie à domicile tout en bénéficiant de la qualité et de la sécurité des soins d'un établissement de santé. ■

Hôpital de Moissac : un nouveau scanner



Au mois de juillet 2014, le Centre Hospitalier Intercommunal Moissac Castelsarrasin s'est doté d'un nouveau scanner à Rayons X ultrarapide permettant tous types d'examen avec une réduction de dose très significative puisque les doses d'irradiation sont pratiquement divisées par 2 par rapport à l'appareil précédent.

Bien entendu, il y a eu un « saut technologique » très important entre l'ancien appareil acheté en 2007 et ce nouvel appareil que la direction

de l'établissement préfère louer de façon à ce qu'il soit très régulièrement « up gradé » et maintenu à son meilleur niveau technologique. Actuellement se déploie dans le service d'imagerie le nouveau RIS, réseau informatique d'accueil en attente d'une connexion au PACS régional qui sera déployé dans les mois à venir et qui permettra d'interconnecter le service avec les services d'Imagerie de toute la région Midi- Pyrénées et avec les médecins traitants et/ou spécialistes...

Par ailleurs, ce service d'Imagerie dispose d'un équipement d'échographie récent permettant tous types d'examen, de deux salles de radiologie numérisées et d'un appareil de radiographie dentaire.

Cet équipement très complet (ne manque qu'une IRM) est encore complété par un ostéodensitomètre, appareil qui permet de mesurer la « résistance osseuse » et donc de dépister l'ostéoporose.

L'ostéoporose est une véritable « épidémie silencieuse » qui avance masquée et de plus en plus avec le vieillissement de la population.

Tout ce matériel est desservi par une équipe stable avec 2 personnels d'accueil, 3 secrétaires, 11 manipulateurs (le service fonctionne 24 heures/24 et 7 jours/7 avec une consultation ouverte les samedis matins). Il y a deux médecins radiologues à temps plein et une coopération avec le Centre d'Imagerie Médicale Jean Moulin de Montauban pour essentiellement la mammographie.

Ce service d'imagerie est le seul disponible entre Montauban et Agen répondant à une population d'environ 80 000 personnes.

Son activité est toujours en croissance ainsi en 2013 ont été réalisés 4 900 scanners, 25 000 radiographies, 4 900 échographies et 2 200 mammographies, soit un accroissement d'activité de 10% en moyenne.

Le seul regret est la méconnaissance de l'outil « ostéodensitométrie » desservi par un médecin dédié et spécialisé, (le Docteur HUET). Cet outil devrait servir à dépister de plus en plus l'ostéoporose pour en prévenir les méfaits (fractures diverses). ■

■ Une police municipale plus efficace

Les locaux étant devenus trop exigus, la police municipale ira prochainement s'installer dans les anciens locaux de la Mômèrie, situés au jardin Firmin Bouisset.

Actuellement, la police municipale se compose de 14 agents, scindés en quatre catégories :

- **les policiers municipaux**, au nombre de huit, qui assurent quotidiennement des missions de prévention, de surveillance, de sécurité et de salubrité publique en lien avec la gendarmerie ;
- **les Agents de Surveillance de la Voie Publique, quatre ASVP**, qui assurent au quotidien l'ensemble des missions qui leur sont imparties, (stationnement, distribution de supports d'informations, de plis administratifs, mise en place de panneaux de signalétiques provisoires, mais aussi sorties d'écoles, gestion des foires et marchés, capture d'animaux errants,...)
- **un agent administratif** qui assure l'accueil, la gestion du service et participe au contrôle des écrans de la vidéosurveillance,
- **un agent à mi-temps à la fonction d'appareur**, chargé d'assurer différents services auprès de la police municipale.

Aujourd'hui, compte tenu, d'une part, de l'évolution des effectifs, et d'autre part, de l'exiguïté et du manque de fonctionnalité des locaux actuels, situés au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, la municipalité a décidé de transférer ce service dans les anciens locaux de la Mômèrie, situés au jardin Firmin Bouisset, rue Sainte-Catherine.

Ce futur aménagement permettra aussi de développer la vidéosurveillance et d'installer de nouvelles caméras, élargissant ainsi les champs de surveillance de notre ville.

Le montant de l'opération est estimé à 270 000 €. Il sera financé par l'Etat, à hauteur approximative de 38%, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne à 12%, la commune finançant les 50% restant. Parallèlement, les services de la Maison de l'enfance et de la famille « la Mômèrie », comprenant le Relais Assistantes Maternelles, la Ludothèque, le Lieux Accueil Enfants Parents,



l'Espace Enfant Famille et le multi Accueil « Les Grapilloux » ont été réinstallés dans les anciens locaux de « Moissac Animations Jeunes » 23, Faubourg Sainte-Blanche.

Cette mutation a permis le développement des actions éducatives à destination des familles et des enfants. ■

■ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : des subventions pour les logements dans le centre ancien



Proposée par la Commune et l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH), l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-OPAH a été lancée en 2012 et se poursuivra jusqu'en 2016. Elle concerne le centre ancien de Moissac. Les subventions sont versées par la Ville de Moissac, l'ANAH, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne et le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Vous possédez un logement qui a plus de 15 ans ? Vous pouvez peut être bénéficier des aides pour réaliser vos travaux.

Les propriétaires bailleurs et occupants peuvent, sous certaines conditions, être éligibles à des subventions pour rénover leur logement, notamment pour des travaux d'amélioration thermique, d'adaptation à la vieillesse ou aux

handicaps, de réhabilitation complète,...

Pour les propriétaires occupants, dans certains cas, les subventions peuvent couvrir jusqu'à 100% des travaux.

Pour l'amélioration d'un logement locatif, les taux de subventions peuvent couvrir jusqu'à 30% voire 40%, avec la possibilité de primes complémentaires et avantages fiscaux.

Depuis le démarrage de l'OPAH, plusieurs propriétaires ont réalisé divers travaux...

Tous ont bénéficié de ces aides !

Pourquoi pas vous ?

Mme « Habiter mieux » dispose de revenus modestes et vit avec ses enfants dans une maison mal isolée en centre-ville. Elle souhaite faire des travaux d'économies d'énergie :

- Montant des travaux : 14 000€
- Avec l'OPAH, cette propriétaire pourra bénéficier de :
- Subvention ANAH : 7 000€
- Subvention Programme « Habiter Mieux » : 3 500€
- Subvention Ville de Moissac : 1 200€
- Subvention Conseil Général : 500€
- Subvention Région Midi-Pyrénées : 1 500€
- Total des subventions : 13 700€
- Grâce aux différentes aides, il lui restera 1 070€ à financer.

Par ailleurs, la Commune verse des aides complémentaires à l'OPAH pour des rénovations de façade, aux personnes qui achètent leur 1^{er} logement et aux propriétaires bailleurs qui remettent sur le marché un logement vacant. ■

R A P P E L

Il est impératif de ne pas démarrer les travaux tant que le dossier n'est pas validé par l'ANAH. Il est également recommandé de demander des devis à plusieurs artisans afin de pouvoir comparer les prestations et de ne pas les signer sans les avoir montrés aux deux conseillers.

Informations/Renseignements :

Mairie de Moissac

Eva Katz et Raphaëlle Feltrin

Le jeudi sur Rendez-Vous

Tél : 05 62 21 46 66

■ Moissac, ville prioritaire au titre de la Politique de la Ville

En juin dernier, une nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville était annoncée par le gouvernement.

Environ 1 300 quartiers prioritaires ont été identifiés sur un critère unique : la concentration de la pauvreté calculée à partir du revenu des habitants.

100 communes en France bénéficieront pour la première fois de la politique de la ville.

C'est le cas de Moissac, sur laquelle ont été ciblés deux quartiers, dont les contours sont encore à l'étude : une partie du centre-ville et une partie du quartier du Sarlac.

Qu'est-ce que la politique de la ville ?

La politique de la ville, au niveau national, vise à revaloriser certains quartiers urbains et à réduire les inégalités sociales entre territoires en mettant en place un ensemble d'actions.

Elle comprend des mesures dans le domaine de l'action sociale et de l'urbanisme, par l'intermédiaire d'un partenariat avec les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux (bailleurs sociaux, milieux économiques, associations,...).

Elle est fondée sur la base d'un diagnostic territorial et est caractérisée par une approche globale des problèmes en ne dissociant pas les volets urbain, économique et social. La politique de la ville requiert donc l'appui de tous les acteurs concernés pour agir simultanément sur tous les leviers : développement social et culturel, revitalisation économique, emploi, rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie, sécurité, citoyenneté, prévention de la délinquance, santé...

La loi inscrit enfin le principe de Co-construction de la politique de la ville avec les habitants, grâce à la création de conseils citoyens.

A ce titre, les associations et les personnes intéressées par ces conseils pourront contacter les services municipaux dans les semaines à venir.

En effet, dès l'étude du diagnostic de territoire terminée, une information spécifique indiquera aux structures associatives et aux riverains les modalités à suivre. ■

■ Violences intrafamiliales : une semaine d'information et de sensibilisation

Le Conseil Local de Prévention de la délinquance de Moissac, le CLSPD, est une instance de concertation, chargée de définir les priorités relatives à la lutte contre l'insécurité et à la prévention de la délinquance.



Placé sous l'autorité de Jean-Michel Henryot, Maire de la commune, le CLSPD réunit autour de lui des élus de Moissac, les services de la collectivité, le procureur de la République, le Préfet et ses services déconcentrés, le Conseil Général, les professionnels responsables des services sociaux et les associations œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes.

Le CLSPD a donc pour mission générale de développer des actions spécifiques ayant pour objectif d'améliorer le climat social sur son territoire. À ce titre, le CLSPD de Moissac organise en novembre prochain, une semaine dédiée à la lutte contre les violences intrafamiliales.

Il faut savoir qu'en Tarn-et-Garonne, les violences intrafamiliales, particulièrement les violences conjugales, représentent plus du tiers des atteintes physiques aux personnes. Cette semaine sera l'occasion de sensibiliser

le grand public à travers diverses actions, favorisant ainsi une meilleure compréhension du processus des violences conjugales.

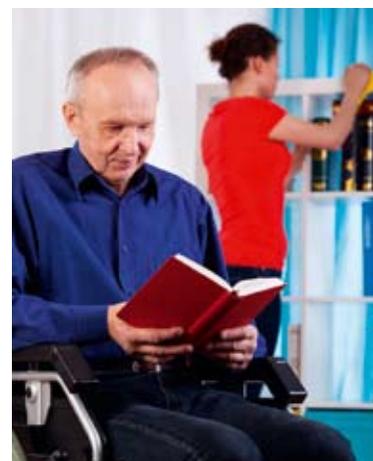
Le programme

Du 24 au 29 novembre seront proposées, à Moissac, mais aussi à Montauban, plusieurs actions : une exposition d'œuvres qui exprimera ce que peuvent vivre certaines femmes, une exposition d'ouvrages issus du fonds de la bibliothèque municipale sur l'égalité des droits, des projections de films, une conférence sur le thème « Des femmes tondues à la libération ».

Le choix de ce thème a l'intérêt majeur de mettre l'accent sur la violence faite aux femmes dans leur atteinte à leur féminité et à cette suprématie de la puissance de l'homme. Cette barbarie perdure encore aujourd'hui les associations spécialisées disent rencontrer des femmes dont les conjoints portent atteinte à leur intégrité par la tonte de leur chevelure. Des rencontres interprofessionnelles sur les violences en général et les problèmes de migration, des portraits, des témoignages de femmes compléteront ce programme qui se clôturera par un immense lâcher de ballon, rassemblant, tant à Montauban qu'à Moissac, tous les publics rencontrés dans la semaine. ■

■ Le Service d'Aide à Domicile organise le travail des agents par secteurs

67 agents interviennent au domicile des usagers sur un secteur géographique très vaste.



Depuis des mois, un long travail a été mené afin d'organiser les interventions de ces agents par secteurs. Ce travail a été validé par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dans le cadre d'une recherche continue d'amélioration du service rendu.

Le territoire d'intervention a été organisé en 7 secteurs : **Hypercentre, Moissac nord, Moissac sud, Boudou, Lizac, Montesquieu, Durfort-Lacapelette.**

Une équipe d'agents sera affectée à chacun des secteurs, au plus près du domicile des usagers. Ce nouveau fonctionnement permettra, de diminuer les temps et frais de déplacement en réduisant les distances entre les interventions des agents et de faciliter un véritable travail d'équipe au sein des secteurs. Les usagers seront rassurés de connaître les différentes professionnelles affectées à leur secteur, et les remplacements seront vécus de façon plus sereine. Les agents seront mieux sensibilisés à la continuité de l'aide et moins confrontés au risque d'accident de trajet lié à la fatigue. Les conditions de travail en seront donc largement améliorées.

Un courrier a été envoyé aux familles afin de les informer de la nouvelle organisation et des éventuels changements. Les problèmes rencontrés feront l'objet de visites à domicile, mais les situations particulières ont d'ores et déjà été étudiées. ■

SEMAINE DÉDIÉE À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Du lundi 24 au samedi 29 novembre

Participation gratuite

Programme à venir : www.moissac.fr

PERMANENCES AUPRÈS DE LA CONSEILLÈRE DU CLSPD :

Tous les lundis de 8h30 à 12h

Maison de l'Emploi et de la Solidarité

24, rue de la Solidarité



Citoyenneté

Politique de proximité :
découvrez vos élus référents par quartier

R e n c o n t r e



Jean-Luc Henryot,
Adjoint au Maire,
Chargé de la sécurité

&



Eliette Delmas,
Conseillère municipale,
chargée de la sécurité,
des relations avec la population,
des quartiers et des transports

Moissac Mag : En quoi consiste exactement ce dispositif ?

JLH : L'opération « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les Moissagais en les associant à la protection de leur propre environnement.

ED : Au-delà de la démarche sécuritaire, c'est aussi l'occasion de restaurer du lien social entre les habitants en favorisant les échanges. Nous avons découpé Moissac en 14 quartiers et les élus du groupe de la majorité, résidents de ces quartiers, se sont tous portés référents.

Moissac Mag : Quels sont vos partenaires ?

JLH : La brigade de gendarmerie de Moissac évidemment, les services préfectoraux, la police municipale, les associations « Voisins vigilants » et toutes les bonnes volontés qui souhaitent renforcer ce dispositif et participer à nos côtés.

ED : La liste des résidents qui souhaiteront être les référents de leur quartier relève de l'autorité du Groupement de gendarmerie. C'est donc ce dernier qui la validera ou pas. Elle devrait être arrêtée d'ici la fin de l'année. ■

« Une Participation Citoyenne, j'adhère ! » ou comment contribuer à améliorer la sécurité publique

Les récentes études réalisées montrent que la connaissance par la population de son territoire permet de mieux développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre. Empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier, le dispositif permet d'alerter plus naturellement la gendarmerie ou la police municipale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler l'ordre public, la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

C'est pourquoi, pour rassurer la population, améliorer la réactivité des services de sécurité, accroître l'efficacité de la prévention de proximité et permettre l'échange régulier d'informations entre les différents partenaires, Jean-Michel Henryot, dès son élection à la mairie de Moissac, a souhaité arrêter une liste d'élus référents pour tous les quartiers de la commune.

Ce groupe d'élus, a pour objectif, avec le concours de référents de quartiers, de relayer l'action de la gendarmerie et de la police municipale auprès de la population et favoriser ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus particulièrement contre la délinquance et les dégradations.

Par ailleurs, il s'agit aussi d'amener chaque groupe de référents communaux à accomplir des actes élémentaires de prévention tels que la surveillance des logements temporairement inhabités ou encore le ramassage du courrier des vacanciers, ... ■

■ Entretien



Maïté Garrigues
Adjointe au Maire,
chargée de l'éducation,
de la jeunesse, des sports
et de la vie associative



Education

- Rentrée scolaire : des effectifs en hausse dans nos écoles
- Rappel de la loi de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire
- Accueil de Loisirs Associés à l'École : les changements de la rentrée 2014
- Petite Enfance : un nouvel espace dédié à l'enfance et à la famille
- Mission Centenaire 14/18
- La cité scolaire François Mitterrand en chiffres
- Le Lycée professionnel agricole et horticole, victime de son succès

Moissac Mag : Vous venez de connaître votre 1^{ère} rentrée scolaire. Quels enseignements en tirez-vous ?

Maïté Garrigues : Nous l'avons, je crois, bien préparée, avec, dès le printemps dernier des rencontres régulières auprès des directeurs de groupes scolaires pour relever points forts et points faibles de chaque établissement, puis avec l'implication des services municipaux, tout cet été, pour réaliser une somme conséquente de travaux. A ce titre, nous avons fait des efforts de rénovations ou d'aménagements dans toutes les écoles pour que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions.

MM : Comment se présente l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires ?

MG : Une fois de plus, c'est en étroite collaboration avec les directeurs et les personnels municipaux que nous avons finalisé l'application de cette réforme. Ce n'est pas facile, mais si tout le monde fait un effort cela marchera. Par exemple, nous avons souhaité sensibiliser les associations moissagaises, en dispensant aux enfants des animations culturelles, sportives ou scientifiques. Ainsi, durant 4 après-midis de 16h30 à 18h sont proposés, dans chaque école primaire, des ateliers d'animations, d'apprentissage, ou encore de découverte. Imaginez qu'à l'école Pierre Chabrière, il y a 180 enfants. A raison d'un animateur pour 14 élèves vous voyez le nombre de personnes qu'il nous faut recruter ou sensibiliser. N'oublions pas que dans certaines villes les enfants n'ont pas la chance de connaître ce que notre équipe propose aux nôtres.

MM : Qu'est-ce qu'il en coûte aux familles ?

MG : Ces activités sont payantes. Les demi-pensionnaires payent 20 centimes d'euros pour participer aux activités organisées avant ou après le déjeuner. Si l'enfant participe à moins de 10 séances sur un trimestre, il en coûtera à la famille 6€, de 11 à 13 séances 12€ et 15€ pour les enfants qui effectueront plus de 30 séances sur le trimestre. L'an dernier, un seul tarif existait à 12€ le trimestre ! ■

■ Rentrée scolaire : des effectifs en hausse dans nos écoles

Comme chaque année, il y a eu les cartables qui sentent bon le plastique, les crayons qui ont encore leurs mines et les belles baskets qui font mal aux pieds ! Il y a eu les retrouvailles avec les copains ou la petite larme en lâchant la main des parents...

Chez nous, à Moissac, la nouvelle rentrée scolaire a correspondu à une forte attractivité puisque 5 nouvelles classes ont été créées pour accueillir un nombre d'enfants supérieur à celui de l'an passé. Du coup, 4 postes d'enseignants plus un à mi-temps pour des élèves allophones, c'est-à-dire des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français, ont été attribués à Moissac par l'Inspection Académique de notre département.

Ainsi, ce sont 1250 enfants qui ont été accueillis cette année en classes maternelles et élémentaires, 1165 l'an passé, auxquels s'ajoutent les 266 enfants de l'école Jeanne d'Arc (et 415 au collège).

Des enfants plus nombreux

Le nombre d'enfants à Moissac est donc en hausse. C'est un signe de bonne vitalité. Il est encourageant pour notre commune.



Aussi, si l'été fut totalement maussade sur le plan météorologique, il fut particulièrement chaud pour les équipes techniques municipales qui durant deux mois, du service peinture à celui de la maçonnerie ou du service menuiserie à celui des énergies, ont investi les écoles de Moissac pour nettoyer, repeindre, remplacer, réparer, améliorer divers matériels, procéder à des traitements, refaire des toitures, aménager de nouveaux espaces, créer des locaux de rangements, poser des alarmes de sécurité... Bref, tout mettre en œuvre pour bien préparer chaque établissement à la rentrée et tout faire pour que l'école soit la plus agréable possible.

En complément à cette liste de travaux et suite à l'accroissement des familles qui a entraîné une centaine d'inscriptions de plus en primaire, les services municipaux ont dû aménager 5 nouvelles classes :

- à Montebello, les services ont réhabilité une salle d'études pour accueillir la nouvelle classe de CE1-CE2 ;
- à Mathaly, c'est la salle des maîtres qui a été transformée en salle de cours pour des CP-CE1 ; du coup, les maîtres ont un nouvel espace dédié ;
- à la Mégère, la nouvelle classe de grande section maternelle récupère la salle des CP qui s'installent dans la salle d'activités, (les activités se faisant dorénavant dans la salle des fêtes entièrement refaite pour l'occasion) ;
- au Sarlac, une salle polyvalente de maternelle a été attribuée au primaire pour ouvrir une nouvelle classe.



Seules Louis Gardes à Saint-Benoit, (qui a vu le réfectoire de sa maternelle agrandi), et Camille Delthil n'accueillent pas de nouvelles classes.

Toutes ces réalisations ont nécessité un investissement de près de 190 000€. C'est dire l'important effort que la municipalité a réservé aux écoles maternelles et primaires à l'occasion de cette rentrée. Ces travaux seront poursuivis par d'autres au cours des vacances scolaires de Toussaint, d'hiver et de printemps. ■

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2014/2015 :

Vacances de la Toussaint :

du 18 octobre au 2 novembre

Vacances de Noël :

du 20 décembre au 4 janvier

Vacances d'hiver : du 7 au 22 février

Vacances de printemps : du 11 au 26 avril

Sortie des classes : Vendredi 3 juillet

L'académie de Toulouse est en zone A.

■ Rappel de la loi de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de travail et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. En outre, les enfants pourront accéder à des activités sportives, culturelles, qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Ces activités, financées par la commune, sont rendues nécessaires par la réduction du nombre d'heures de classe dans une journée d'écolier de primaire. Pour cela, la charge

horaire hebdomadaire est désormais étalée sur 5 jours, au lieu de 4, avec le mercredi matin travaillé.

A Moissac, pour élargir la palette des activités, la municipalité a proposé aux associations de dispenser des animations pendant le temps périscolaire, particulièrement le soir entre 16h et 18h15. Ainsi, de nouvelles pratiques culturelles, sportives et scientifiques sont dorénavant proposées aux enfants. Chaque atelier accueille 14 élèves maximum en élémentaire, encadré par un adulte accompagné par un agent d'animation municipal. ■





■ Accueil de Loisirs Associés à l'École : les changements de la rentrée 2014

Dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, l'Accueil de Loisirs Associés à l'École-A.L.A.E a débuté le mois dernier sa deuxième rentrée dans les écoles primaires de la ville.

Le bilan 2013/2014 réalisé avant l'été avait permis d'apporter certaines modifications afin d'améliorer le fonctionnement dans l'intérêt des enfants.

Les changements

Modification des horaires de la pause déjeuner :

-l'école reprend à 13h45 au lieu de 14h00 l'année dernière. De ce fait, les activités périscolaires s'arrêtent à 13h35.

Renforcement des équipes sur chaque école avec le recrutement de 6 personnes sur le temps du soir, de 16h00 à 18h00.

Remplacement des études surveillées par des ateliers aide aux devoirs, le soir de 17h30 à 18h00, encadrés par des agents d'animation municipaux ou des enseignants, selon les écoles.

Intervention d'associations moissagaises sur le temps périscolaire du soir.

Modification de la tarification :

-0,20 € par présence sur le temps du déjeuner, facturé aux familles chaque début de mois avec les tickets de cantine ;

-6,00 € pour 1 à 10 présences le soir par trimestre, 12,00 € pour 11 à 30 présences et 15,00 € pour plus de 30 séances.

Un nombre important d'enfants fréquentent déjà l'A.L.A.E. pendant le temps périscolaire, prouvant ainsi la qualité des activités mises en place par les équipes d'animation municipales. Malgré les efforts conséquents de la municipalité pour améliorer le fonctionnement de l'A.L.A.E et permettre aux équipes de fonctionner le mieux possible, l'A.L.A.E est victime de son succès et l'ouverture de 5 classes sur la ville de Moissac se fait sentir.

Tous les agents municipaux œuvrent au quotidien pour faire de ces rythmes scolaires une réussite dans les écoles élémentaires de Moissac. ■

■ Petite Enfance : un nouvel espace dédié à l'enfance et à la famille



L'équipe municipale a décidé de développer un « Espace Enfance Famille » dans le but d'améliorer l'accueil et le suivi des familles moissagaises. L'action consiste à créer un lieu unique d'accueil et d'information des familles sur toutes les questions relatives au mode d'accueil, à la parentalité, à l'éducation et la réussite éducative, à la scolarisation, etc. De nombreuses

animations y seront proposées. Cet espace sera animé par une équipe de professionnelles de la petite enfance. Les familles pourront être reçues et accompagnées sur toutes les questions qui concernent leurs jeunes enfants.

L'objectif visera également à coordonner les moyens afin de fluidifier les parcours des familles entre l'ensemble des structures municipales (Le Relais Assistantes Maternelles, la Ludothèque, le Lieu d'Accueil Enfants Parents-LAEP, le Multi-accueil Les Grappillous) et les partenaires de la petite enfance (0-6 ans) du territoire. ■

Information :

Espace Enfance Famille
« La Mômérie », 23 Faubourg Sainte-Blanche
Tél : 05 63 04 90 89

■ Mission Centenaire 14/18



La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, qui fête la fin de la Grande Guerre, clôturera les cérémonies du centenaire. A cette occasion, la municipalité de Moissac a demandé à l'ensemble des écoles primaires de participer aux célébrations. Ainsi, les enfants des onze classes de l'école Pierre Chabrié seront présents au Monument aux Morts pour interpréter, tous ensemble, l'hymne national. ■

■ La cité scolaire François Mitterrand

Les deux établissements de la cité scolaire, collège et lycée ont fait également leur rentrée.

Bien qu'elle ne soit pas de la compétence de la municipalité, (les lycées sont placés sous l'autorité des Régions), Jean-Michel Henryot, présent le jour de la rentrée, a apporté son soutien à tout ce qui pourrait être mené en faveur de l'établissement.

A ce titre, le Maire et sa majorité ont organisé une réunion début octobre dernier avec le concours des services municipaux, départementaux et régionaux pour définir les travaux d'extensions à réaliser au lycée de la cité scolaire. Cette première réunion sera suivie d'un rendez-vous le 15 octobre avec Martin Malvy, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées. Cette rencontre permettra de discuter et d'arrêter un principe d'intervention pour les deux établissements de Moissac, le lycée François Mitterrand et le lycée Professionnel Agricole et Horticole.

Cette année, le nombre d'élèves accueillis au collège est stable, 600, alors que l'effectif au lycée augmente de 45 jeunes pour s'établir à 490 inscrits. Cet effectif en hausse a nécessité l'ouverture d'une 6^{ème} seconde et celle de la 2^{ème} année de BTS Economie-Sociale et Familiale.

Côté professeurs, il n'y a pas de grand bouleversement : 50 enseignants au collège, 40 au lycée. ■



■ Le Lycée professionnel agricole et horticole, victime de son succès

Le LPAH de Moissac enrichit le paysage de l'enseignement secondaire moissagais en accompagnant les élèves sur des formations de Bac professionnels : travaux paysagers, grandes cultures, horticulture (floriculture, maraichage, pépinière) et CAP-Certificat d'Aptitude Professionnelle. Les cours sont répartis en modules, soit d'enseignement général, soit d'enseignement professionnel.

Les taux de réussite sont très encourageants pour l'équipe pédagogique, qui a placé au cœur de ses préoccupations l'accompagnement et l'aide au projet personnel de l'élève. Dans une ambiance chaleureuse, propice au travail et à l'épanouissement du jeune, les cours généraux sont dispensés dans les locaux de l'avenue du Sarlac, les cours techniques sont donnés sur l'exploitation du domaine du Pesquié, située à Montescot.

Cette année, 135 lycéens, résidants de l'Ariège à la Corrèze ou encore du Tarn à la Gironde, externes ou internes, filles et garçons, ont franchi les portes du lycée, début septembre dernier.

Cet établissement appartient au « Campus Terre et Vie » avec le lycée agricole Capou de Montauban et le Centre de Formation d'Apprentis et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Moissac.

Il bénéficie d'atouts considérables par sa situation géographique, enrichie par la présence de nombreux professionnels installés tout autour de Moissac, regroupant quasiment tous les secteurs d'activités de l'horticulture, de l'arboriculture, jusqu'aux secteurs de la commercialisation et de la distribution des productions. Placé stratégiquement aux confins de plusieurs régions agricoles, il accueille toutes les formations à dominante productive et devient un des rares lycées publics à les dispenser.

Aujourd'hui, on peut considérer le lycée victime de son succès. Sa situation en centre-ville n'est plus adaptée aux programmes d'enseignement. Ses locaux sont devenus trop petits, exigus. Certains cours se donnent encore dans des « algécos » et



le manque de place et de bâtiments oblige à décentraliser l'internat vers celui de la cité scolaire François Mitterrand. L'exploitation, support pédagogique essentiel des formations, est éloignée, ce qui entraîne des coûts de transports importants et des pertes de temps non négligeables dans l'emploi du temps des élèves.

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées, soucieux de l'avenir de l'établissement, s'est engagé ces dernières années sur un nouveau projet. Ce dernier, qui consiste à regrouper sur un même site les structures d'enseignement, ne pourra se faire sans le concours de l'ensemble des partenaires, (Etat, Département, Ville). Il permettrait d'accueillir un plus grand nombre d'élèves, notamment du bassin Aquitain où il n'y a plus de formation à dominante production agricole et de favoriser un discours et un vrai esprit « agricole ».

Sur l'exploitation du Pesquié, les élèves sont déconnectés des services pédagogiques ; en centre-ville, ils perdent la notion technique de l'enseignement. C'est pourquoi, la restructuration des bâtiments existants, qui serait lourde sur le plan financier, resterait toujours inadaptée par rapport à la pédagogie. Seule, la délocalisation sur le domaine d'exploitation serait la solution la plus adaptée. Précisons que le LPAH de Moissac est quasiment le seul établissement de notre Région à ne pas avoir été rénové. Ouvert en LPAH en 1984, il a aujourd'hui 30 ans !

Fort de son expérience et de son énergie, le corps enseignant du Lycée Professionnel Agricole et Horticole de Moissac reste solidaire face à cette situation et poursuit ses efforts pour conserver les élèves et leur apporter le meilleur. ■

Le Boxing moissagais enrichit la palette sportive de Moissac

Au printemps 2013, un bureau nouvellement élu a permis l'éclosion d'un nouveau club sportif à Moissac : le Boxing moissagais.

Bien apprendre à boxer, dans le respect de l'adversaire et de soi-même est la philosophie enseignée par Mounir EL AIDOU, fondateur et entraîneur du Boxing moissagais. Aujourd'hui, secondé par une équipe de passionnés : Laurent TAMIETTI- vice-président, Miloud BOUZIDI, secrétaire, Fily DIALLO- trésorier, Jean-Philippe RAMBAUX et Pascal DENAT -vice-trésoriers, le club compte déjà 50 licenciés, 30 adultes et 20 enfants.

Les entraînements ont lieu tous les mardis et jeudis de 19h à 21h, le samedi matin étant réservé aux juniors de 7 à 14 ans, de 10h à 12h. Les entraînements ont pu être élargis grâce à l'implication de la Mairie qui a mis à disposition le dojo municipal, que l'association partage dorénavant avec celle du Karaté. Le Kick boxing dérive des arts martiaux asiatiques, appartient au groupe des boxes pieds-poings développées par touche légère, modérée, appuyée ou de plein contact, il est apparu au début des années 60 aux Etats-Unis, puis au Japon.

Actuellement, il n'existe pas d'organisme international majeur gérant la discipline, mais plutôt un ensemble de fédérations mondiales développant cette pratique compétitive. Parmi les licenciés du Boxing moissagais, on trouve toutes catégories socio professionnelles, des militaires, des gendarmes, des anciens sportifs de haut niveau ou amateurs et des jeunes et moins jeunes désireux de découvrir cette discipline. Il y a ceux qui viennent pour le loisir, d'autres pour les compétitions.

Parmi les licenciés, 3 compétiteurs :

- Saïd LARAJ, 20 ans, porte-drapeau du club



lauréat de la Coupe de France dans sa catégorie, 1^{er} titre du club,

- Tarik ZAIDA, professionnel en boxe anglaise portera les couleurs du club lors du championnat d'Europe de Kick boxing,

- Benaïssa ZAIDA, 12 ans, deuxième au championnat de la coupe de France organisé dernièrement à Montpellier.

Aujourd'hui, le boxing club met tout en œuvre pour créer une école de sports. Il s'agira de dispenser aux juniors une pédagogie autour des valeurs de la boxe, sport de combat mais non de violence, (notion que l'on a tendance à lui assimiler), du respect et de la solidarité. Il s'agira aussi de sortir les jeunes de l'oisiveté, du chômage ou de l'inactivité, de la précarité et de leur apprendre le partage, l'échange, la collectivité.



Le Boxing club souhaite à moyen terme pouvoir élargir sa compétence en créant une structure boxe Fitness afin d'augmenter ses adhérentes féminines et créer un événement sportif par l'organisation d'un gala annuel au Hall de Paris.

Le nouveau bureau, avec le concours de licenciés et de bénévoles a la volonté de multiplier ses actions pour mieux faire connaître, apprécier et partager cette discipline sportive. La boxe par la mixité de ses licenciés, sa diversité, sa pédagogie enseignée, est aussi une école de la vie. ■

Informations-Renseignements :

Boxing Moissagais - Dojo municipal

20 chemin Calas, Moissac

boxing-moissagais@hotmail.fr

Le vol sur le Tarn des rameurs

Les 27 et 28 septembre, le Club d'Aviron moissagais a organisé une randonnée baptisée « Randonnée du Chasselas » sur le Tarn. Près de 150 rameurs irlandais et britanniques ont profité du cadre

exceptionnel offert par le Tarn. Sur un parcours de presque 50 km, réparti sur le Tarn et la Garonne, 150 rameurs, amoureux de nature, ont découvert le charme du Tarn, la diversité de notre flore et faune. Après la compétition, la soirée était organisée à Moissac, comprenant un dîner gastronomique et l'hébergement. La deuxième journée était réservée à la découverte du patrimoine bâti. Une belle initiative de la part de ce grand club sportif qui concourt à la promotion de toutes nos richesses et de nos savoir-faire. ■



Trophée des Sports : les sportifs moissagais sous les projecteurs

Tous les deux ans, la Mairie de Moissac et l'Office Municipal des Sports décernent les Trophées des Sports qui récompensent les personnes qui « font » le sport dans notre commune.

Plusieurs catégories de sportifs seront à l'honneur :

- Catégorie dirigeants,
- Catégorie entraîneurs, arbitres, juges,...
- Catégorie athlètes individuels,
- Catégorie athlètes en équipes.

Cette année encore, au-cours de cette soirée, une ou un sportif, particuliè-

rement méritant, sera mis à l'honneur. Rappelons que ce moment de convivialité est ouvert à tous les moissagais désireux de rencontrer ceux qui animent le mouvement sportif local. Des photos, des films, mis en scène par le Caméra Club, raconteront toutes les performances et exploits réalisés ces deux dernières années sur les stades ou salles de sport, d'ici et d'ailleurs, par les sportifs moissagais. ■

Le vendredi 28 novembre
à l'espace Confluences

■ Le couple Ginisty distingué « Justes parmi les Nations »

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Libération de la ville le 20 août dernier, le couple Ginisty a été célébré.



Après Manuel Barrac, Henriette Ducom, Alice Pelous, Jean Gainard, Ernestine-Maria et Albini-Jean Ginisty ont été reconnus « Justes parmi les Nations » : leur nom a été inscrit sur le Mur des Justes à Jérusalem et à Paris, ce qui les extrait de l'oubli injuste dans lequel ils sombraient. Comme eux, de nombreux citoyens ordinaires sont devenus des héros méconnus face à la barbarie

qui submergeait l'Europe. Jean-Michel Henryot, dans son discours a souligné que « pendant cette période difficile, Moissac a su rester ouverte et secourable à tous ceux, qui y ont cherché un refuge. Les autorités et les habitants ont contribué à sauver d'une mort certaine, les enfants juifs, qui sont encore présents pour témoigner et transmettre à leurs descendants, leur devoir de mémoire. »

Des héros ordinaires

Pour remercier les hommes et les femmes qui ont sauvé des Juifs au péril de leur vie pendant l'occupation allemande, Yad Vashem a créé en 1963 la médaille de Justes parmi les Nations, la plus haute distinction octroyée à titre civil par l'état d'Israël. 3 760 médailles au total ont été attribuées en France à ce jour. Quatre Justes ont déjà été reconnus à Moissac.

Pour leur action et pour avoir sauvé l'enfant Jean-Claude Simon, Ernestine-Maria et Albini-Jean Ginisty ont été honorés par la ville, à travers cette cérémonie du souvenir. Le couple n'ayant pas de descendance connue, la médaille des Justes ne pouvait leur être remise. C'est pourquoi, au nom du

comité Yad Vashem de Jérusalem, Jean-Raphaël Hirsch, Président du Comité Français a remis à la Mairie de Moissac, l'attestation de reconnaissance (diplôme d'honneur), « afin de conserver le souvenir de l'héroïsme du couple Ginisty, honoré à titre posthume ».

Enfin, dans un discours très émouvant, Jean-Claude Simon a rappelé l'action du couple moissagais, qui l'a adopté et caché pendant son enfance au péril de leur vie : « La vie de ces héros discrets tombait injustement dans l'oubli. Les Gy comme on les appelait alors, furent bien sûr aidés par le quartier de la Poste, du Boulevard Alsace-Lorraine, car tous connaissaient mes origines juives mais jamais le charcutier Ducom, le café de la Poste des Cavagnier, la coiffeuse, Maître Bajon, lui aussi grand Résistant, ne parlèrent. Le silence était la règle absolue dans cette ville. »

Jean Ginisty, modeste peintre en bâtiment fut un Résistant actif, lieutenant des Forces Françaises Intérieures et participa à Cazes-Mondenard à l'élaboration puis à la libération de la ville de Moissac le 20 Août 1944. Il fut ensuite Conseiller Municipal Radical. ■

■ Approfondir les récentes découvertes archéologiques de la chapelle mariale

Deux journées d'études seront consacrées aux récentes découvertes de la chapelle mariale les 18 et 19 octobre. Les liens entre Moissac et Cluny seront au cœur des échanges.



Organisé conjointement par le service Patrimoine de la ville de Moissac en collaboration avec la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne et l'association « Mémoire et Patrimoine moissagais », historiens et chercheurs des laboratoires des universités de Toulouse, Aix-en-Provence, Lyon ainsi que du Centre médiéval d'Auxerre interviendront lors de ce colloque.

Sous la présidence de Christian Sapin, directeur de recherche au CNRS, responsable du Centre médiéval d'Auxerre puis de Quitterie Cazes, de l'Université Toulouse-Jean-Jaurès, différentes tables rondes seront organisées. La « présentation de l'abbaye de Moissac et de ses rapports avec l'abbaye de Cluny, son histoire et sa topographie » seront abordés.

Patrice Georges-Zimmerman, archéologue à l'Inrap, membre du laboratoire universitaire de Toulouse-le-Mirail « TRACES », Jean-Michel Garric,

responsable de l'abbaye de Belleperche et Chantal Fraisse, conservatrice à la ville de Moissac, présenteront les découvertes archéologiques de la supposée chapelle « Notre-Dame de Lembolari. » L'après-midi, « la chapelle Sainte-Marie de Cluny et l'archéologie de ses origines » puis « l'architecture de la chapelle Sainte-Marie de Cluny, son évolution dans la liturgie du monastère et de ses dépendances » seront au cœur des échanges. La table-ronde intitulée « Quel avenir pour la chapelle mariale de Moissac ? » clôturera cette 1^{ère} journée d'étude. Le dimanche, une journée d'excursion permettra de découvrir les sites anciennement clunisiens de l'église de Moirax et de l'abbaye de Saint-Maurin dans le Lot-et-Garonne. ■

Colloque les 18 et 19 octobre au Hall de Paris
Détail de la programmation et des intervenants
sur moissac.fr/patrimoine

■ Patrimoine : un réel engouement pour les visites au flambeau

En juillet et août, le service Patrimoine proposait différentes visites thématiques pour découvrir la ville à travers un site ou un quartier en particulier, selon les époques. Que ce soit le plus ancien site de la ville avec les thermes gallo-romains de l'église Saint-Martin, le circuit « Quand Moissac était un port... » ou les visites au flambeau organisées en nocturne en sillonnant la vieille ville, toutes les visites ont rencontré un franc succès et ont ravi 530 personnes.

135 enfants ont aussi participé aux ateliers patrimoine hebdomadaires organisés en direction des 6/12 ans : découverte de l'art de l'enluminure, observation du bestiaire roman dans le cloître ou encore une initiation à l'archéologie. ■



Coup de balai à Sainte-Catherine

Du 23 juin au 11 juillet, le service patrimoine et l'association Mémoire et patrimoine moissagais se sont relayés afin de redonner tout son lustre d'antan à l'église Sainte-Catherine de Moissac.

Un édifice à l'histoire méconnue

L'église médiévale Sainte-Catherine destinée à la communauté des pêcheurs et bateliers est mentionnée dans les textes à partir de 1253. Elle était située hors les murs de la cité médiévale à peu près à l'emplacement de l'église actuelle. Elle fut détruite au cours du XVI^e siècle à la suite des guerres de religions. L'église paroissiale fut alors reconstruite à l'intérieur de la cité à l'emplacement d'une riche demeure médiévale, rue des maréchaux. Cet édifice fut vendu à la Révolution et le vocable de « sainte Catherine » fut transposé à la chapelle du Collège des Doctrinaires qui devint église paroissiale de 1801 jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Cette église, construite en 1677 est composée d'un vaisseau unique à cinq travées voutées d'ogives. Sa nef de type languedocien à chevet plat est ornée d'un décor peint soigné, réalisé au XIX^e siècle par Jean-Antoine et François Pedoya (peintres-décorateurs ayant réalisé des décors de nombreuses églises de Haute-Garonne et d'Ariège).

L'attrait majeur de cet édifice réside notamment dans la qualité de son mobilier : un buffet d'orgues signé CAVAILLÉ-COLL de 1807 mais surtout un ensemble de retables baroques en bois doré



dont celui du maître-autel qui compte parmi les plus importants et richement ornés de la région. Aussi, la façade, toiture et l'intérieur de l'église ont été classés Monuments Historiques en 1971. Cet édifice est d'une haute valeur patrimoniale pour Moissac car il rend visible une composante du patrimoine immatériel moissagais, à savoir la compagnie des marins de Moissac et l'histoire batelière de la cité. De plus, il s'agit du seul édifice public qui évoque la grande prospérité que connût Moissac au cours de l'époque moderne.

Sa réhabilitation et la restauration de ses œuvres permettront, à terme, d'élargir significativement l'offre touristique, notamment dans le cadre du programme de mise en valeur de la cité labellisée « Ville d'Art et Histoire ». La ville de Moissac disposera aussi d'une salle de prestige utilisable dans le cadre d'événements ponctuels (concerts, conférences...) dans la mesure du respect des normes de conservation.

Opération nettoyage

Fermée depuis quelques années et souffrant de détériorations causées par les pigeons, le service patrimoine et une vingtaine de membres de l'association Mémoire et patrimoine moissagais n'ont pas hésité à se retrouver les manches pour nettoyer de fond en comble l'église, avec l'appui des services techniques de la mairie.

Le mobilier obsolète a été évacué (ancien système électrique, bancs, étagères, harmonium...). Le mobilier religieux a été transféré vers la paroisse (sculptures XX^e siècle, chemin de croix, chandeliers, vases...). Les tribunes, couvertes de déjections de pigeons, ont été dégagées. Le buffet d'orgues à la stabilité incertaine a été nettoyé et mis en réserve (dépourvu de son instrument : il avait été vendu par le prêtre de la paroisse en 1977). L'ensemble des sols (terre cuite et bois) et boiseries a été dépoussiérés, lavés et traités. Le mobilier a été minutieusement dépoussiéré et réparé. Tout ce travail n'aurait pu être effectué sans l'implication des membres de l'association Mémoire et Patrimoine qui a largement contribué à la réussite de ce projet. ■



■ L'île de Bidounet : un cadre exceptionnel pour le camping

Le camping municipal de Moissac est idéalement situé sur l'île de Bidounet, sur la rive gauche du Tarn, dans le quartier Saint-Benoit.

Le Moulin du Bidounet, situé sur l'île, date du début du 14^{ème} siècle. Il se nommait Moulin des Paoux avant de prendre son nom de Vidounet puis de Bidounet. Il appartenait à une noble famille de La Madeleine. Le 2 septembre 1859 naquit au moulin de Bidounet, Firmin Bouisset, célèbre dessinateur des publicités des biscuits LU, du chocolat Menier et des Bouillons Maggi. En 1901 les meules du moulin furent remplacées par les turbines de l'usine électrique qui fournissaient jusqu'en 1930 l'électricité de la ville. Ces installations furent détruites lors des inondations de mars 1930.

Le moulin resta à l'abandon, jusqu'à sa remise en service au début des années soixante en lieu d'accueil pour le Camping Municipal, qui prendra place sur une bonne partie de l'île de Bidounet.

Plus de cinquante ans plus tard, le camping est une destination prisée par tous les amoureux de la nature et de bel environnement.

Fort de son dernier classement trois étoiles et de sa labellisation « Camping Qualité », le camping propose deux blocs sanitaires nettoyés deux fois par jour, avec tout le confort nécessaire à la détente, une piscine et sa buvette, un espace de jeux pour les enfants ainsi qu'un boudrome. Il emploie jusqu'à huit personnes en été pour entretenir et animer le site.

Avec ses 97 emplacements délimités et ses 12 bungalows toilés, le camping est crédité chaque année d'environ 20 000 nuitées, ce qui en fait un des plus importants hébergeurs de notre cité uvale.

Mais qui sont ces touristes qui aiment à s'arrêter au camping de Moissac ?

Il y a les camping-caristes, itinérants, qui recherchent la sécurité et le confort. En général, ils restent quelques jours et profitent des charmes de Moissac et des paysages voisins.

Il y a les hollandais et les anglais, en caravane, qui adorent, eux aussi, prolonger leur séjour, surtout quand il fait beau en moyenne saison, la vue sur le Tarn est imprenable !

Et les Bretons, fidèles clients, qui sortant de l'autoroute à 4 kms, font, chaque année, une halte : ils connaissent le camping et repartent au petit matin.

Sans compter les nombreux cyclo-touristiques qui font le périple en suivant la Voie Verte du Canal de Garonne. De juin à septembre ils sont des dizaines à s'arrêter chez nous.

Et puis bien sûr, il y a tous ceux qui viennent en séjour, parce que le camping est beau et que sa situation au bord du Tarn est exceptionnelle. Ils viennent pour pêcher le silure ou la carpe, faire du vélo ou de la randonnée pédestre, visiter la famille, déguster les spécialités locales comme le chasselas et goûter à toutes nos merveilles gastronomiques.

Tous, apprécient le cadre, le calme et cette ambiance nature. Moissac, « Grand Site Midi-Pyrénées », peut s'enorgueillir d'offrir un tel havre de paix à ses visiteurs. ■

■ Une nouvelle directrice pour l'Office du tourisme

Après avoir étudié une vingtaine de CV, le conseil d'administration de l'office du tourisme, présidé par le maire Jean-Michel Henryot a choisi Aude Cance comme nouvelle directrice de cet Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial-EPIC. Entourée d'une équipe de 6 permanents et de plusieurs saisonniers, la directrice assurera la promotion de la ville, 1ère destination touristique du Tarn-et-Garonne, capitale des fruits et du chasselas, ancienne cité Uvale, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint Jacques de Compostelle, Ville d'Art et d'Histoire et Grand Site Midi-Pyrénées. ■

Octobre

Du 12 au 18 octobre

Semaine Bleue, manifestation en direction du 3^{ème} âge

Samedi 18

Goûter solidaire sorti du panier > 15h, Gymnase de l'Uvarium

Judi 16

Théâtre - Jofroi

Avec Michel Galabru > 21h, Hall de Paris



Samedi 18 et dimanche 19

Journée d'étude : Moissac et Cluny

Information sur les découvertes de la chapelle mariale > Hall de Paris



Novembre

Samedi 1^{er}

Patrimoine : le Rendez-vous du samedi

Le monument aux Morts

> 15h, RV devant le Grand Moulin, promenade Sancert



Dimanche 2

Musiques anciennes

Diagonales d'Automne

Concert avec l'ensemble Organum > A partir de 15h, Abbatale Saint-Pierre



Dimanche 2

Théâtre - Prisca de Grimon

Le temps de l'arène Organisé par la compagnie Arène Théâtre > 18h30, Hall de Paris



Du jeudi 6 au samedi 8

Théâtre - « Le Tutu »

par la compagnie Arène Théâtre > 21h, Hall de Paris



Du samedi 8 au mardi 11 inclus

Exposition philatélique consacrée au centenaire 14/18

organisée par l'Association Philatélique Moissagaise > 10h à 12h et 14h à 18h Salle municipale du Moulin

Lundi 10

Concert de l'Ecole de Musique

« Hommage aux musiciens poilus » > 14h, Hall de Paris

Mardi 11

Commémoration du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1914

Interprétation par 11 classes de l'école Pierre Chabrié de l'hymne national > A partir de 11h30 au Monument aux Morts



Du lundi 17 au dimanche 30

Festival Lettres d'Automne



Mardi 25

Rencontre-lecture autour de « Palestine »

Avec Hubert Haddad > 18h30, à la bibliothèque

Samedi 29

Lecture musicale « Imaginarium »

> 11h, à la bibliothèque

Du lundi 24 au samedi 29

Violences intrafamiliales

Une semaine d'information et de sensibilisation semaine dédiée à la lutte contre les violences intrafamiliales



Samedi 22 et dimanche 23

Salon des vins

> Hall de Paris

Vendredi 28

Trophées des Sports

organisées par l'Office Municipal des Sports

> Espace Confluences à partir de 19h

Samedi 29

Concert de Gospel au profit du Téléthon

> 20h, Hall de Paris

Dimanche 30

Spectacle au profit du Téléthon

> 15h, Hall de Paris

Décembre

28^{ème} Téléthon

Vendredi 5 : spectacle Jeune Talents

> Hall de Paris

Samedi 6 : repas

> à partir de 19h, Espace Confluences

Dimanche 7 : loto

> Espace Confluences

Animations dans les rues de la ville, marché de Noël

> au Hall de Paris



Samedi 6

Patrimoine : le Rendez-vous du samedi Les archives de la ville

> 15h, RV au centre d'art roman, à la bibliothèque



Vendredi 12

Danse - La Géographie du Danger

Par la compagnie Hors-Série
21h, Hall de Paris



Samedi 13

Danse - Drôle de Monde...

Avec les jeunes de MAJ
21h, Hall de Paris



Samedi 13

Cérémonie de la Sainte-Barbe

Caserne des Pompiers

Lundi 15 et mardi 16

Don du Sang

> Espace Confluences



Vendredi 19

Concert de l'école de musique

> 14h, Hall de Paris

Du vendredi 26 décembre au 11 janvier

4^{ème} Tournoi de Noël du Tennis Club

Moissagais 180 matchs environ

Janvier

Dimanche 4

Coque des Rois

organisée par l'association Dante Alighieri
> Hall de Paris

Dimanche 11

Coque des Rois

organisée par le CCAS
> Hall de Paris

Mercredi 14

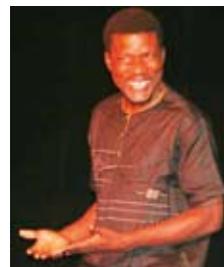
Coque des Rois

organisé par le Club des Aînés
> Hall de Paris

Jeudi 15

Littérature - Festival Alors Raconte

Soirée inaugurale avec Massa Dambali



Samedi 17 et dimanche 18

Foire aux Soldes

organisé par l'association Plein Vent
> Hall de Paris

Samedi 17 et dimanche 18

Salon du chiot et du chaton

> Espace Confluences

LA CPAM VA DÉMÉNAGER

En novembre, la CPAM va déménager à la Maison de l'Emploi et de la Solidarité au 24, rue de la solidarité, 1^{er} étage du bâtiment
Horaires des permanences :
Lundi : 14h à 16h30
Mercredi : 9h30 à 12h ; 13h30 à 16h

En application de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, « un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale » dans le journal d'information générale de la ville. Les textes communiqués sont publiés conformément à l'article du règlement intérieur s'y rattachant et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité

■ Une nouvelle politique pour l'office du tourisme

Dès notre installation nous avons eu connaissance de la lettre adressée par Mr Nunzi à Mr Boutrolle lui notifiant que son contrat de travail prenant fin le 30 juin 2014, ne serait pas renouvelé. DONT ACTE. Ainsi a débuté une période très difficile ponctuée de nombreuses surprises, partant de la découverte d'une équipe certes très motivée mais visiblement moralement très abîmée, « prête à craquer » quand cela n'était pas déjà fait... jusqu'à la révélation par l'administration fiscale du caractère non sincère du dernier budget présenté par la direction de l'office du tourisme. Plusieurs rencontres avec les représentants de la Cour des Comptes, et/ou Mr Boutrolle, ont suivi sans qu'aucune explication rationnelle ne soit apportée à cette situation... Face à cet énorme problème financier, la seule solution préconisée par la Cour des Comptes afin d'éviter le dépôt de bilan a été que la commune « effacé » une dette de 34.000€ (dont l'office ne pouvait s'acquitter) ainsi que le solde de la redevance due à la municipalité pour 2013 (55.000€) et la totalité de la redevance 2014 (100.000€). Soit environ 190.000€ en moins au titre des recettes pour la municipalité !!! Ajoutons que si avant 2013 la redevance a été acquittée, c'était le plus souvent et en très grande partie par la

ligne de trésorerie de 75.000€ dont disposait l'office du tourisme auprès de sa banque !!! Aujourd'hui, grâce à l'effort de la municipalité, la situation financière est à l'équilibre et la ligne de trésorerie ramenée à zéro. Restait à doter l'office du tourisme d'une nouvelle direction. A cet effet un appel à candidature a été lancé. 26 candidatures (dont 7 directeurs d'OT) sont arrivées en Mairie : 12 hommes-14 femmes de 21 à 59 ans. Nous avons découvert des profils très différents, des expériences très intéressantes, de très solides formations, et déjà quelques projets bien élaborés. Toutes les candidatures ont été soigneusement étudiées : grille d'évaluation, notation et classement des 26 prétendants par les deux élus au tourisme travaillant chacune de leur côté. La confrontation du travail effectué a permis la sélection et l'audition des 4 premiers du classement (2 femmes et 2 hommes) par le jury composé d'élus et de socio-professionnels le 15/09/14. A l'issue de longues auditions, la parole a été donnée aux socio-professionnels qui unanimement ont porté leur choix sur Madame Aude Cance, choix relayé par l'ensemble des autres membres du jury. Le Comité de Direction dans sa séance du 18/09/14 a confirmé la décision du jury à l'unanimité. Mme Cance est une moissagaise connue de beaucoup

pour son travail en communication et sa compétence : elle a déjà travaillé pour Moissac, dans le cadre du 950^{ème} anniversaire de l'abbaye et pour l'exposition « La pub un jeu d'enfants ». Nous avons choisi une directrice venant du monde de l'entreprise, parfaite communicante, habituée à gérer des budgets en période difficile, rompue au management d'équipe, nous présentant un projet très avancé et de grande qualité pour le développement touristique de Moissac. Mme Cance a pris ses fonctions le 7 octobre. Elle a accepté tous les challenges : la restructuration d'une équipe, et la mise en place d'un véritable levier économique pour notre ville au travers de son développement touristique, à partir d'une situation budgétaire certes assainie mais ne laissant que très peu de marge de manœuvre.

Notre nouvelle directrice analyse l'office du tourisme comme « un grand malade » et demande que sa gestion reste étroitement surveillée et contrôlée par le Comité de Direction notamment au travers de budgets qu'elle voudrait pluriannuels. Sans contestation possible, nous pouvons dire qu'une nouvelle politique est en place à l'office du tourisme où les notions de sincérité budgétaire, d'obligation de résultats, de respect, de mise en valeur des compétences humaines, et d'épanouissement au travers du travail, vont enfin être mises en avant !!! ■

Moissac Avenir

Les finances communales ne permettent pas d'engager les investissements souhaités sans un large recours à l'emprunt. Le remboursement des annuités de la dette réduit le volume des recettes de fonctionnement consacré aux réalisations à venir. Exemple : la dette pour le financement immédiat du « Patius ». Alors que faire ?

- Elaborer un plan pluriannuel d'investissements pour lisser les grosses dépenses sur la durée du mandat.

- Surtout, ne pas augmenter le taux des impôts, car la pression fiscale est forte comparée au faible potentiel fiscal des contribuables moissagais.
- Emprunter, oui mais peu, au taux le plus bas possible de manière à conserver un reliquat de recettes et éviter un solde débiteur du budget de fonctionnement.
- Renégocier le taux des emprunts ou procéder à des rachats des créances bancaires en s'adressant à d'autres établissements ; c'est le moment, la période

favorable pourrait ne pas durer.

- Economiser bien sûr, mais sans priver les habitants de l'amélioration de leur quotidien et des aménagements promis : difficile mais pas impossible.

Pas de recette miracle, mais de nombreuses petites solutions à dénicher ; nous en avons proposées lors de la campagne électorale.

A suivre... ■

Divers Gauche

■ Un projet chasse l'autre

La majorité UMP est sortie du bois lors du dernier Conseil municipal. Elle ne voulait pas du projet de mini crèche, en centre ville. La majorité voulait aussi déménager le commissariat. L'acte de décès de la Momerie était dès lors signé. Il n'y aura donc plus d'enfants square Firmin Bouisset, dans ce petit havre de verdure, d'accès facile aux parents avec le parking à deux pas. La précédente majorité, dirigée par Jean Paul Nunzi, avait même acheté un bâtiment attenant pour y développer le projet de crèche. Le dossier était monté, les financements

trouvés. Qu'importe, la droite préfère mettre tous les services de la petite enfance dans les anciens locaux de MAJ, à Sainte Blanche. Dans un bâtiment qui n'a jamais été conçu pour l'accueil des tous petits, qui ne possède aucun espace de stationnement, et pas même un trottoir digne de ce nom, susceptible de rassurer les familles.

La police à Firmin Bouisset. Nous avons proposé pendant la campagne électorale de mars dernier de transférer le commissariat, place des Récollets, au coeur battant de la ville. Pour qu'il soit vu et efficace en cas d'intervention. Son installation, square Firmin Bouisset va demander d'importants travaux d'aménagement pour lesquels l'Etat et le Conseil Général

seront sollicités. Mais comment croire que l'Etat va répondre présent, lui qui s'était engagé sur le projet de crèche. Il n'est pas certain que la subvention promise devienne une aide pour déménager un commissariat de police... municipale de surcroît.

En liant les deux dossiers, la droite a voulu faire d'une pierre deux coups. Envoyer un signal à son électorat et mettre dans l'embarras l'opposition de gauche. Nous redisons que la crèche reste une nécessité et que la police doit en effet quitter l'arrière cour de la mairie. L'un ne doit pas empêcher l'autre. Et chacun des dossiers méritait une étude séparée, sans précipitation. ■

Front National / Rassemblement Bleu Marine

ABONNEZ-VOUS

S  **A**   **R**  **E**   **S** **O**  **N**  **E**

14
15

MICHEL GALABRU ■ FELLAG ■ LA CIE ROULTABI PRODUCTIONS ■ CIE HORS SÉRIE ■ ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE ■ MIOSSEC ■ CIE HERVÉ KOUBI ■ CIE TRO-HÉOL ■ PIERRE PERRET ■ MICHEL PORTAL & BAPTISTE TROIGNON ■ GRAND CORPS MALADE ■ EMEL MATHLOUTHI & WANG LI ■ JEAN-FRANCOIS ZYGEL, DIDIER MALHERBE & JOËL GRARE CIE ARÈNE THÉÂTRE ■ LES GRANDES BOUCHES & L'ORCHESTRE DIVERTIMENTO... MUSIQUE ■ DANSE HUMOUR ■ THÉÂTRE ■ CIRQUE ■ MARIONNETTES JEUNE PUBLIC ■ PATRIMOINE

